



Une chèvre et ses deux chevreaux tétant le lait maternel. Du point de vue biblique, le lait de la vie ne peut servir à cuire la chair des petits.

## Le lait et la viande

### Un triple interdit

*La Tora ne dit pas clairement qu'il est interdit de mélanger le lait et la viande. En fait, elle use à trois reprises de la même expression qui servira de base à de longs développements talmudiques jusqu'à la hala'ha finale.*

*Rachbam, petit-fils de Rachi, nous donne une explication éthique de la formulation biblique.*

## שמות פרק כג

(יט) ראשית בכורי אדמתך תביא בית יקוק אלהיך לא תבשל גדי בחלב אמו:

## רשב"ם

לא תבשל גדי בחלב אמו - דרך העזים ללדת שני גדיים יחד, ורגילים היו לשחוט אחד מהם, ומתוך שרוב חלב בעזים כדכת' ודי חלב עזים ללחמך וגו', היו רגילים לבשלו בחלב האם, ולפי ההוה דבר הכתוב. וגנאי הוא הדבר ובליעה ורעבתנות לאכול חלב האם עם הבנים. ודוגמא זו באותו ואת בנו ושילוח הקן. וללמדך דרך תרבות צוה הכתוב. ולפי שברגל היו אוכלין בהמות הרבה, הזהיר בפרשת הרגלים שלא לבשל ולא לאכול גדי בחלב אמו והוא הדין לכל בשר בחלב כמו שפירשו רבותינו בשחיטת חולין:

## Lévitique chapitre 11

19- Les prémices nouvelles de ton sol, tu les apporteras dans la maison de l'Éternel ton Dieu. Tu ne feras point cuire un chevreau dans le lait de sa mère.

### Rachbam (1080 – 1160)

Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère : les chèvres ont l'habitude de mettre bas deux chevreaux. A l'époque ils [les Cananéens] avaient coutume d'en égorger un. Et du fait de l'abondance de lait chez les chèvres, comme il est dit (Pr 27, 27) : "du lait de chèvres en abondance, comme ton pain (pour te nourrir) ", ils avaient l'habitude d'en faire cuire un dans le lait de la mère. Et le verset parle de la situation contemporaine [à l'écriture de la Tora. C'est pourquoi il n'est pas dit de manière générale "tu ne mélangeras pas le lait et la viande"]. Et c'est une chose méprisante, abjecte et vile de consommer le lait de la mère avec les petits. Et il existe des commandements similaires [qui s'appuient sur le même principe, à savoir] : "tu n'égorgeras pas la bête et son fils le même jour" (Lv 22, 28) et "le renvoi de la mère du nid (avant de prendre les petits)" (Dt 22, 6 et 7). Et la Tora vient t'apprendre les règles civilisées [Rachbam voit dans ces décrets divins un moyen d'éduquer l'homme à une conduite éthique]. Et du fait qu'aux fêtes (de pèlerinage) nos ancêtres avaient l'habitude de manger beaucoup de bêtes, la paracha consacrée à ces fêtes nous met en garde de ni cuire ni manger le chevreau dans le lait de sa mère. Et la règle s'étend au lait et à la viande, comme nos sages l'ont expliqué dans le traité "abattage des bêtes profanes" ('Houlin).